

UE – Etiquetage des semences : une consultation critiquée

Par Anne FURET

Publié le 18/06/2007

Du 7 mai au 18 juin, la Commission européenne a organisé [une consultation sur les seuils d'étiquetage](#) pour la présence fortuite de semences GM dans les semences conventionnelles. D'une part, cette consultation est encore une fois en langue anglaise (cf. Inf'OGM n°85, [EUROPE - Consultation sur l'avis de l'EFSA ... en langue anglaise](#)), mais plus encore, selon Patrick de Kochko (Civam Bio 47) interrogé par Inf'OGM, elle contient des "formulations de questions plus qu'orientées" qui partent du postulat qu'il est impossible d'avoir des semences pures, et donc qu'un seuil d'étiquetage s'impose. Rappelons qu'actuellement, les semences doivent être étiquetées dès que la présence d'OGM est détectée. Cependant, en France, les services de la DGCCRF (direction de la répression des fraudes) et de la DGAL (ministère de l'Agriculture) appliquent des seuils de tolérance de 0,5% d'OGM autorisés à la culture. Aucun délai pour la publication des résultats n'est précisé sur le site de la consultation.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/ue-etiquetage-des-semences-une-consultation-critiquee/